

N°37 2011/RAP-COM

Nouméa, le 12 AOUT 2011

R A P P O R T
de la commission du budget, des finances et du patrimoine

La commission du budget, des finances et du patrimoine s'est réunie sous la présidence de monsieur Frédéric de Greslan, le **lundi 8 août 2011**, à **14 heures**, dans la salle des commissions de l'hôtel de la province Sud, selon l'ordre du jour suivant :

Rapport n°1350-2011/APS : Projet de délibération portant décision modificative n° 1, budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2011.

* * *

Étaient présents : Mmes ANDREA-SONG et DAVID ainsi que MM. BRETEGNIER, DE GRESLAN, LASNIER, NATUREL et VITTORI.

Était absent excusé : M. WAMYTAN

Participaient également aux travaux de la commission : Mme DONIGUIAN-PANCHOU, LIGIARD, MILLET et PASCO ainsi que MM. BRIAL.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :

- M. BACKES, secrétaire général adjoint ;
- M. HMALOKO, secrétaire général adjoint ;
- M. GISLARD, secrétaire général adjoint ;
- Mme HAMDACHE, chargée de mission à la cellule du contrôle de gestion (SG) ;
- Mme DELANNOY, directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;
- M. FOREST, directeur de la jeunesse et des sports (DJS) ;
- M. FRIAT, directeur de la culture (DC) ;
- M. MALAUSSENA, directeur de l'éducation (DES) ;
- Mme MUNKEL, directrice de l'équipement (DEPS) ;
- M. THUPAKO, directeur du logement (DL) ;
- M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
- Mme YANAÏ, directrice du patrimoine et des moyens par intérim ;
- M. BEAUJEU, directeur adjoint du développement rural (DDR) ;
- M. BUILLES, directeur adjoint de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) ;
- Mme MARTINI, directrice adjointe de l'environnement (DENV) ;
- Mme PEIRANO, directrice adjointe de l'équipement (DEPS) ;
- M. WAIA, directeur adjoint de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;
- Mlle CHASSARD, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA) ;
- M. OEDI, chef du service des affaires budgétaires (DFI) ;
- M. ARLIE, rédacteur des débats (DJA).

* * *

Rapport n°1350-2011/APS : Projet de délibération portant décision modificative n° 1, budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2011.

Un diaporama relatif au budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2011 a été présenté par la cellule du contrôle de gestion.

Il a ensuite été donné lecture du rapport de présentation relatif au budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2011 :

Le projet de budget supplémentaire 2011 intègre les trois éléments suivants :

1. la reprise des résultats du compte administratif de l'exercice 2010 ainsi que les restes à réaliser ;
2. l'ajustement de certains postes du budget primitif en recettes et dépenses ;
3. des propositions de mesures nouvelles tant en recettes qu'en dépenses.

1 – LES RESULTAT DE LA GESTION 2010

Les résultats de la gestion 2010 se présentent comme suit :

RESULTATS	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL GENERAL
Résultats exercices antérieurs	-3 532 335 201	5 139 717 454	1 607 382 253
Résultat exercice 2010	584 894 124	-3 294 463 072	-2 709 568 948
I - Résultats cumulés	-2 947 441 077	1 845 254 382	-1 102 186 695
Recettes reportées	4 888 530 853	658 509 984	5 547 040 837
Dépenses reportées	1 498 028 036	658 509 984	2 156 538 020
II - Economie sur reports	3 390 502 817	0	3 390 502 817
Ressources BS 2011	443 061 740	1 845 254 382	2 288 316 122

2 – L'AJUSTEMENT DES CREDITS EN RECETTES ET DEPENSES

Les ajustements en recettes et dépenses affichent un déficit de 1,353 milliard XPF.

Ce déficit s'explique principalement par l'annulation à hauteur de 1,8 milliard XPF de la ressource externe d'emprunt 2011.

Hors annulation de l'emprunt 2011, ces ajustements dégageraient une ressource de 446,0 millions XPF.

Type mouvement	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Ajustement en recettes	-1 976 708 682	-52 258 501	-2 028 967 183
Ajustement en dépenses	525 380 470	150 168 783	675 549 253
Total	-1 451 328 212	97 910 282	- 1 353 417 930

3– LES MESURES NOUVELLES EN RECETTES ET DEPENSES

En recettes, les mesures nouvelles, hors mouvements d'ordre, s'élèvent à **2,910 milliards XPF** et concernent principalement :

- 2,091 milliards XPF au titre de l'ajustement des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie,
- 259 millions XPF au titre des participations Etat et communes dans le cadre des contrats de plan,
- 188 millions XPF au titre de remboursements et participations diverses,
- 150 millions XPF au titre du remboursement par PROMOSUD des avances en compte-courants,

- 110 millions XPF au titre des recettes des dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie,
- 66 millions XPF au titre des mouvements financiers,
- 47 millions XPF au titre des recettes des services.

La répartition de ces mesures nouvelles en recettes par section et provenance se présente comme suit :

Rubriques	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DOTATIONS LEGALES NC	118 013 955	1 973 045 807	2 091 059 762
DOTATIONS - OPC	250 020 853	9 000 000	259 020 853
MVTS FINANCIERS	150 000 000	66 000 000	216 000 000
RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	178 515 389	9 172 350	187 687 739
DOTATIONS NC	41 750 000	68 000 000	109 750 000
RECETTES DES SCES	46 284 750	480 000	46 764 750
TOTAL	784 584 947	2 125 698 157	2 910 283 104

En dépenses, les mesures nouvelles, hors mouvements d'ordre, s'élèvent à **3,845 milliards XPF** et concernent les programmes suivants :

Programme - Libellé Programme	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
17 - AIDE MEDICALE		719 174 681	719 174 681
18 - HABITAT SOCIAL	348 000 000	332 700 000	680 700 000
21 - RESEAU ROUTIER	462 250 000	89 700 000	551 950 000
05 - PROVISION	62 944 154	141 208 670	204 152 824
15 - SPORTS	189 251 660	20 948 000	210 199 660
07 - COLLEGES PUBLICS	200 000 000		200 000 000
38 - TOURISME		200 000 000	200 000 000
34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	150 000 000		150 000 000
01 - ADMINISTRATION	90 539 586	20 000 000	110 539 586
25 - ENVIRONNEMENT	58 163 260	41 723 938	99 887 198
35 - PECHE ET AQUACULTURE	81 389 447	16 200 000	97 589 447
37 - AGRICULTURE	20 000 000	55 000 000	75 000 000
13 - PATRIMOINE	45 000 000	22 000 000	67 000 000
20 - SANTE PUBLIQUE	60 000 000	1 500 000	61 500 000
31 - EMPLOI		51 000 000	51 000 000
33 - INSERTION		38 649 400	38 649 400
142 - CREAT° ARTISTIQUE & CULTURELLE	36 425 000	1 500 000	37 925 000
11 - INTERNATS	36 789 750		36 789 750
36 - FORMATION		32 000 000	32 000 000
41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER	20 000 000	12 000 000	32 000 000
19 - MEDICO-SOCIAL	27 700 000		27 700 000
23 - COURS D'EAU	27 000 000		27 000 000
26 - URBANISME	22 120 000	4 600 000	26 720 000
39 - EXPANSION GENERALE		22 000 000	22 000 000
141 - ACCES A LA CULTURE		17 000 000	17 000 000
40 - STATIONS PROVINCIALES	16 000 000		16 000 000
16 - JEUNESSE		16 000 000	16 000 000
30 - TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	5 000 000	7 878 750	12 878 750
02 - INSTITUTIONS		10 825 000	10 825 000
29 - AMENAGEMENT RURAL	10 000 000		10 000 000
09 - ENSEIGNEMENT PRIVE	3 000 000		3 000 000
Total général	1 971 572 857	1 873 608 439	3 845 181 296

Ces **3,845 milliards XPF** de mesures nouvelles sont réparties comme suit par secteur :

- **1,489 milliard XPF pour le secteur de la santé et du social** dont 719,2 millions pour l'aide médicale, 680,7 millions XPF pour l'habitat social, 61,5 millions XPF pour la santé publique et 27,7 millions XPF pour le médico-social ;
- **714 millions XPF pour le développement** dont 200 millions XPF pour le tourisme, 150 millions XPF pour le soutien à l'investissement, 97,6 millions XPF pour la pêche et l'aquaculture, 89,6 millions XPF pour l'emploi et l'insertion, 75 millions XPF pour l'agriculture et 32 millions XPF pour le développement forestier ;
- **578,9 millions XPF pour les réseaux et infrastructures** dont 551,9 millions XPF pour l'amélioration de la circulation routière et 27 millions XPF pour l'entretien des cours d'eau ;
- **348,1 millions XPF pour la culture, jeunesse et sports** dont 90 millions XPF pour le village des jeux, 64,2 millions XPF pour le centre des activités nautiques, 36,4 millions XPF pour l'école d'arts et 30 millions XPF pour la réfection du château Hagen ;
- **239,8 millions XPF pour l'enseignement** dont 130 millions XPF pour la poursuite de la construction du collège de Paita Nord et 70 millions XPF pour la poursuite des études du collège de Dumbéa sur Mer, 36,8 millions XPF pour l'équipement et aménagement des internats provinciaux ;
- **136,6 millions XPF pour l'aménagement et l'environnement** dont 15,5 millions XPF la poursuite de l'aménagement et la gestion du domaine de Déva, 15 millions XPF pour la poursuite de l'aménagement des sentiers de randonnées, 14,5 millions XPF pour la réhabilitation des sites miniers, 13,7 millions XPF pour des actions de communication en faveur de l'environnement, 11,6 millions XPF pour le CNRT, 10,1 millions XPF pour le stockage des déchets inertes, 10 millions XPF pour l'hydraulique agricole, 6,5 millions XPF pour le programme de conservation de la forêt sèche et 6 millions XPF pour des études sur des zones inondables ;
- **121,4 millions XPF pour les services généraux** dont 75,1 millions XPF pour la poursuite de la construction de l'immeuble administratif de l'Artillerie, 20 millions XPF de dommages et intérêts, 10 millions XPF pour les travaux d'aménagement des bâtiments administratifs ;
- **12,8 millions XPF pour le transport public terrestre** dont 7,9 millions XPF au titre du contrat d'agglomération 2011-2015.

Par ailleurs, au titre des dépenses imprévues, il est également proposé une inscription complémentaire de **204,1 millions XPF**.

La répartition de ces mesures nouvelles, hors dépenses imprévues, se présente comme suit par section et rubrique:

RUBRIQUES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
INV PROVINCIAUX - HCD	1 030 502 365		1 030 502 365
INV - OPC	303 226 338		303 226 338
INV POUR TIERS - HCD	195 500 000		195 500 000
SUBVENTIONS - HCD	379 400 000	691 700 000	1 071 100 000
PERSONNEL ET ELUS		1 000 000	1 000 000
FONC DES SCES		20 000 000	20 000 000
INTERVENTIONS - HCD		956 723 619	956 723 619
INTERVENTIONS - OPC		62 976 150	62 976 150
Total général	1 908 628 703	1 732 399 769	3 641 028 472

Complété des mouvements d'ordre, le projet de budget supplémentaire, décision modificative n°1, s'élève donc à **26 332 684 808 XPF** portant le budget pour l'exercice 2011 à 83 217 221 253 XPF, dont 74 925 534 495 XPF de mouvements réels.

Afin de faciliter la compréhension de ces inscriptions budgétaires, une présentation des propositions classées par nature et section vous est détaillée ci-après.

Sont ensuite récapitulées les propositions par pôle et ensuite par chapitre, conformément à la nomenclature M51 en vigueur.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

* * *

Chapitre par chapitre, l'examen des propositions de crédits s'est effectué comme suit :

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 900-EQUIPEMENT GENERAL DE LA PROVINCE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	198 672 403

- Sans observation-, **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 900 -

* * *

CHAPITRE 901-VOIRIE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	129 211 703	516 959 864

A la demande de M. Vittori, la directrice de l'équipement a fait un point sur l'état d'avancement des travaux réalisés pour l'amélioration des conditions de circulation aux entrées de la ville de Nouméa.

Mme David a indiqué que le montant des crédits inscrits pour l'élargissement du col de la route de Petchikara lui semble dérisoire. La directrice de l'équipement lui a répondu que cette opération fait l'objet d'une autorisation de programme de 350 millions de francs. Une inscription de 30 millions de francs est proposée au budget supplémentaire pour la réalisation des travaux de la première tranche qui se montent à un peu plus de 100 millions de francs. Elle a, toutefois, indiqué que l'appel d'offres, qui a été lancé à ce titre, a été rendu infructueux, ce qui risque de retarder le début des travaux.

- **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 901 -

* * *

CHAPITRE 903-EQUIPEMENT SCOLAIRE, CULTUREL ET SPORTIF	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	51 366 369	651 113 359

S'agissant de l'annulation de 22 millions de francs de crédits au titre du musée de la seconde guerre mondiale, le directeur de la culture a répondu à Mme Doniguian-Panchou que cela correspond à la résiliation du marché de Ouatom.

En réponse à M. Vittori, le secrétaire général a indiqué que le budget prévisionnel global qui devait être consacré à ce marché était de 1,4 milliard de francs.

Pour ce qui est du nouveau projet de musée dédié à la seconde guerre mondiale, le directeur de la culture a indiqué qu'il s'agit d'un projet réalisé en partenariat avec la ville de Nouméa qui prévoit l'ouverture du musée au début de l'année 2014. Ce musée sera hébergé dans la demi-lune située en face de l'institut Pasteur. Le montant des travaux d'investissement et d'aménagement de la demi-lune est estimé à 150 millions de francs.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 903-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 904-EQUIPEMENT SANITAIRE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	-78 650 000	-37 005 742

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 904 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 905-TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	315 264 914	19 166 422

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 905-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 906-SECTEURS ECONOMIQUES AUTRES QUE TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	34 234 402	-56 025 945

M. Vittori a souhaité savoir si la collectivité poursuit sa politique de cession des terrains dont elle est propriétaire sur la zone artisanale et industrielle de Ducos.

Le secrétaire général adjoint chargé de l'aménagement du territoire a confirmé à M. Vittori qu'à l'instar de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud a opté, depuis les années 1990, pour la cession des terrains qu'elle possède sur Ducos, sous condition résolutoire de mise en valeur. L'objectif est de favoriser le développement économique, en permettant aux entrepreneurs de réaliser des investissements importants sur les patrimoines. Il a, toutefois, précisé que l'on arrive au terme des capacités foncières sur Ducos. Une dernière tranche de la zone 6 sera commercialisable, en sachant, néanmoins, qu'une partie du terrain est réservée pour le futur centre de tri des déchets. Pour ce qui est de la zone de déchets inertes, c'est-à-dire la zone d'endiguage qui se situe au niveau du dépotoir, il faudrait, au préalable, une stabilisation d'environ cinq ans et une viabilisation des terrains pour pouvoir les utiliser à des fins de développement économique.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 906-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 907-EQUIPEMENT RURAL	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	58 064 589	60 223 246

En ce qui concerne la filière sylviculture, le secrétaire général a répondu à M. Vittori que cette filière est toujours une priorité pour l'exécutif provincial. Le plan de financement de l'opération a été établi à 400 millions de francs, plan auquel participe la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à hauteur de 100 millions de francs. La CDC vient, à ce titre, de confirmer son concours financier. Le secrétaire général a, par ailleurs, ajouté que les sociétés minières ont également été sollicitées pour contribuer financièrement à cette opération. Pour conclure, il a indiqué qu'une réunion est prévue, prochainement, avec la CDC, pour les statuts de l'opérateur forestier.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 907 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 908-URBANISME ET HABITATION	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	14 750 000	34 171 496

M. Vittori a interrogé les services sur l'état d'avancement des études hydrauliques en zones inondables.

La directrice provinciale de l'équipement lui a répondu que ces études ont été réalisées sur la plupart des communes concernées. Pour ce qui concerne les communes restantes, un programme prévisionnel de réalisation de ces études, sur quatre ans, a été établi en fonction de leurs priorités. Des consultations sont lancées pour la réalisation de ce programme.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 908 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 910-PROGRAMMES POUR L'ETAT	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	86 750 000

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 910 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 911-PROGRAMMES POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	76 287 497	71 707 552

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 911 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 912-PROGRAMMES POUR LES COMMUNES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	103 062 221	336 552 199

En réponse à Mme David sur le montant global des crédits alloués pour la rénovation du Fort Téremba, le secrétaire général adjoint chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la vie sociale a indiqué que le coût consolidé de ces crédits est d'environ 700 millions de francs. Il a ajouté que cette opération fait l'objet d'une autorisation de programme de 130 millions de francs et, que sur cette AP, 105 millions de francs de travaux ont été réalisés.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 912-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 913-PROGRAMMES POUR LES PROVINCES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	76 389 447

- Sans observation- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 913-

* * *

CHAPITRE 914-PROGRAMMES POUR D'AUTRES TIERS	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	2 240 949 094	1 793 414 199

Sur le programme habitat social, M. Lasnier a renouvelé la demande du groupe Calédonie ensemble, quant à l'organisation d'un débat sur les nouvelles orientations de la politique provinciale en matière d'habitat social. Il a, par ailleurs, souhaité avoir des précisions sur les 150 millions de francs inscrits pour l'accession à la propriété des classes moyennes.

Le secrétaire général lui a répondu qu'il s'agit d'une prévision de crédits pour abonder les aides à l'accession à la propriété qui seront allouées dans le cadre d'un dispositif en cours de finalisation par les services provinciaux et qui sera présenté aux commissaires, avant la fin de l'année, selon le souhait de l'exécutif. A ce titre, il a rappelé que l'accession à la propriété des classes moyennes est l'une des orientations fixée par l'exécutif au niveau de l'habitat social et que, par ailleurs, cette mention a été rajoutée et négociée avec l'Etat dans le cadre du contrat de développement 2011-2015, pour rehausser le plafond de revenu éligible qui se monte, désormais, entre 600 mille francs et 700 mille francs selon la situation de famille.

Pour répondre au président de la commission du budget, des finances et du patrimoine qui s'interrogeait sur l'inscription de cette provision pour un dispositif d'aide qui n'est pas encore défini, le secrétaire général a rappelé que le budget provincial est un budget prévisionnel, qu'il s'agisse du budget primitif ou du budget supplémentaire. Il convient, par conséquent, de prévoir les dépenses de l'année, et en l'espèce, d'inscrire les crédits nécessaires pour anticiper la mise en place de ce dispositif avant la fin du mois d'octobre.

En ce qui concerne les crédits inscrits à hauteur de 44 millions de francs pour la restructuration de l'habitat spontané, le secrétaire général a répondu à M. Lasnier qu'ils sont destinés, d'une part, à réaliser des études pré opérationnelles sur le site pilote « Kawati » et, d'autre part, à réactualiser le recensement des squats effectué en 2008. Le coût de cette actualisation est estimé à 9 millions de francs.

En ce qui concerne les 6,9 milliards de francs inscrits au titre de l'autorisation de programme pour la restructuration de l'habitat spontané, Mme David a souhaité savoir si le concours financier de l'Etat a été confirmé sur cette opération.

Le secrétaire général lui a répondu que la demande de participation de l'Etat, à hauteur de 75 % sur ce projet, doit être examinée dans le cadre des arbitrages de la loi de finance rectificative qui sont en cours. Il a, toutefois, précisé que la ministre de l'outre-mer a indiqué qu'elle porterait ce projet pour obtenir une participation financière de l'Etat.

Il a, par ailleurs, répondu à Mme Doniguian-Panchou que l'enveloppe globale consacrée à l'habitat social, en 2011, s'élève à 1,9 milliard de francs, soit 1,030 milliard francs inscrits au budget primitif et 870 millions de francs au budget supplémentaire.

S'agissant des aides allouées au titre du code des aides financières à l'investissement (CAFI) du secteur rural, le secrétaire général a répondu à M. Lasnier que les critères d'attribution de ces aides n'ont pas été modifiés, mais que la commission d'attribution est attentive aux projets présentés compte tenu des contraintes budgétaires de la collectivité. Il a, toutefois, ajouté qu'une réforme du CAFI rural devrait, effectivement, être présentée à l'assemblée, d'ici le mois de novembre. Une des pistes de réflexion de cette réforme vise à faire en sorte que la subvention provinciale soit complémentaire à un recours à l'emprunt.

Mme Doniguan-Panchou a noté que 25 millions de francs sont dédiés à la réfection des structures d'association œuvrant dans le domaine social. Elle a souhaité savoir quelles sont ces structures.

La directrice de l'action sanitaire et sociale lui a répondu qu'il s'agit de la remise aux normes de bâtiments appartenant à l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI). Le financement de ces travaux, dont le coût total est de 50 millions de francs, est assuré à hauteur de 50 % par la province Sud et de 50 % par la Nouvelle-Calédonie.

Mme Doniguan-Panchou a, par ailleurs, souhaité avoir des précisions sur le projet de l'école d'arts.

Le directeur de la culture lui a répondu qu'il s'agit d'un projet mené en collaboration avec les autres collectivités, Etat/Nouvelle-Calédonie/provinces, dans le cadre du contrat inter collectivités. L'idée étant de créer deux centres, une école d'arts classique qui serait basée à Koné, et une école d'arts du multimédia et du numérique sur Nouméa. Les 36,4 millions de crédits inscrits au budget supplémentaire correspondent à la réalisation d'études préalables.

Le secrétaire général a, également, précisé que les crédits inscrits pour ce projet, au titre de la maquette du contrat inter collectivités qui est en cours de négociation, s'élèvent à 900 millions de francs, soit 600 millions de francs pour l'école d'arts de Koné et 300 millions de francs pour celle du Sud.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 914 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 923-APPROVISIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	102 620 145

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 923 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 925-MOUVEMENTS FINANCIERS	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	5 920 048 239	7 810 204 566

M. Lasnier a souligné la participation de la SEM Promosud à hauteur de 150 millions de francs de recettes apportées au budget supplémentaire 2011, au titre du remboursement des avances en comptes-courants d'associés. Il a, par ailleurs, souhaité savoir si la SEM Promosud envisage de procéder à de nouveaux remboursements anticipés suite à la vente du Bético.

En qualité de président du conseil d'administration de Promosud, M. Bretegnier a répondu à M. Lasnier que la société étudie effectivement cette possibilité dans le cadre du budget primitif 2012.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 925 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 927-FINANCEMENT GLOBALISE DE LA SECTION	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	2 863 268 337	62 944 154

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 927 -

♦ ♦ ♦

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 930-CHARGES FINANCIERES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	66 000 000	0

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 930 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 931-CHARGES DE PERSONNEL	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	1 485 214	11 503 007

Sur les emplois provinciaux, Mme David a indiqué que si les difficultés budgétaires de la province Sud nécessitent de contraindre les dépenses, notamment, en termes de création de postes, cette situation sera, selon elle, difficilement tenable sur le long terme. Il conviendrait, donc, de relancer le débat sur la modification de la clé de répartition ou sur l'affectation d'impôts particuliers pour générer des recettes pérennes en vue de résorber le déficit structurel de la collectivité.

M. Lasnier a souhaité pouvoir disposer du détail des fonctions des onze conseillers spéciaux affectés au cabinet de la présidence.

Mme Ligeard lui a répondu que le cabinet de la présidence est organisé de la même manière que le secrétariat général, c'est-à-dire, en trois pôles de compétences, un pôle aménagement du territoire, un pôle développement durable et un pôle éducation, jeunesse et vie sociale. Les collaborateurs sont répartis entre ces trois pôles et le directeur de cabinet s'occupe de sujets transversaux, à l'instar du secrétaire général.

S'agissant des moyens consacrés aux groupes politiques, Mme David, ayant reçu une fin de non-recevoir compte tenu des contraintes budgétaires de la collectivité, a réitéré la demande du groupe UDC de pouvoir disposer de deux collaborateurs.

- **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 931 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 932-ENTRETIEN DU PATRIMOINE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	860 343	33 381 565

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 932 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 934-ADMINISTRATION GENERALE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	6 868 803

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 934 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 936-VOIRIE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	141 001 598	121 238 962

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 936 -

* * *

CHAPITRE 940-RELATIONS PUBLIQUES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	24 822 758

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 940 -

* * *

CHAPITRE 943-ENSEIGNEMENT	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	9 000 000	-13 049 012

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 943 -

* * *

CHAPITRE 945-JEUNESSE, SPORT, LOISIRS & CULTURE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	12 735 212	143 797 741

En ce qui concerne les 9 millions de francs inscrits pour l'organisation d'une manifestation culturelle durant les jeux du pacifique « NC 2011 », le secrétaire général a répondu à M. Lasnier que ces crédits sont destinés à des animations culturelles qui seront organisées sur les quais pendant la période des jeux.

- **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 945 -

* * *

CHAPITRE 951-SERVICES SANITAIRES ET SOCIAUX	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	15 220 327	27 217 589

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 951 -

* * *

CHAPITRE 952-HYGIENE PUBLIQUE ET SOCIALE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	5 978 685

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 952 -

* * *

CHAPITRE 954-AIDE MEDICALE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	719 174 681

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 954 -

* * *

CHAPITRE 955-AIDES A LA FAMILLE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	58 085 652	9 008 223

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 955 -

* * *

CHAPITRE 959-AUTRES AIDES SOCIALES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	12 000 000	0

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 959 -

* * *

CHAPITRE 961-INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	0	265 095 053

Mme David a interrogé les services sur la demande de subvention de l'association CELECO-BTP pour la mise en place du programme « Prométhée ». Elle a souligné l'intérêt de cet outil qui permet de rassembler des informations sur le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Le secrétaire général adjoint chargé de l'aménagement du territoire lui a répondu que l'association bénéficie d'une subvention annuelle de la province Sud de 2,5 millions de francs, mais qu'à sa connaissance, aucune demande de subvention complémentaire pour la mise en place de cet outil n'a été reçue par la collectivité.

- **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 961 -

* * *

CHAPITRE 962-INTERVENTIONS EN MATIERE AGRICOLE	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	9 641 366	187 044 420

En ce qui concerne l'aquaculture et, plus précisément, la filière crevette, Mme David a souhaité savoir si des crédits sont inscrits pour soutenir les fermes aquacoles qui pour la majorité d'entre elles sont situées en province Sud et qui enregistrent un déficit patent depuis quelques années.

Le secrétaire général adjoint chargé du développement durable lui a répondu que le soutien de la province Sud à la filière s'élève à 60 millions de francs. Il s'agit d'aides directes versées aux différents acteurs de la filière (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), groupement des fermes aquacoles, ferme aquacole de Saint-Vincent, établissement de régulation des prix agricoles (ERPA), notamment).

Mme Andréa-Song a ajouté qu'en sus de ces aides financières, la province Sud a également apporté, en 2011, une assistance technique à certaines de ces fermes qui a donné de bons résultats.

Elle a, par ailleurs, indiqué que la filière est soutenue par la Nouvelle-Calédonie, via l'ERPA, à hauteur de 300 millions de francs, pour cette année et, que des expertises sont actuellement réalisées par des experts de renommée mondiale, à toutes les étapes de la production. Elle a, également, rappelé qu'en 2010, une aide complémentaire de 180 millions de francs devait être versée par l'agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles (APICAN). A ce jour, seuls 53 millions de francs ont été versés aux aquaculteurs.

Pour ce qui est du déficit de la filière, elle a répondu à Mme David qu'il est estimé à un peu moins d'1 milliard de francs sur les trois dernières années.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 962 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 964-INTERVENTIONS SOCIO-ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	83 622 623	585 279 228

Sur les inscriptions de dépenses de la section de fonctionnement, en réponse à M. Lasnier sur les 6 millions de francs inscrits pour une étude relative à la restructuration de l'habitat spontané, le directeur du logement a indiqué qu'il s'agit d'une étude spécifique pour définir le cadre juridique du futur dispositif en termes d'aménagement et d'aide sociale.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 964-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 965-DOMAINE PRODUCTIF DE REVENUS	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	54 521 580	421 157

Sur les recettes de la section de fonctionnement, le secrétaire général a répondu à Mme David que le produit issu de la redevance du tuyau, versée par Vale Nouvelle-Calédonie, n'est pas inscrit au budget supplémentaire, mais est inclus dans les inscriptions globales du budget primitif au titre des recettes des services.

- Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 965 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 966-ENVIRONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	81 099 643	92 635 610

- Sans observation-. Avis favorable de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 966-

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 970-CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	13 845 923 610	12 384 408 973

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 970 -

♦ ♦ ♦

CHAPITRE 971-IMPOTS ET TAXES	RECETTES	DEPENSES
Propositions de vote du BS 2011	213 630 275	0

- Sans observation-. **Avis favorable** de la commission, à l'unanimité sur le chapitre 971 -

♦ ♦ ♦

EXAMEN DU PROJET DE DELIBERATION

Article 1 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Article 2 : *Concernant l'autorisation de programme « prévention délinquance, maintien de la sécurité et tranquillité publique » du programme 33 : insertion, M. Bretegnier a indiqué qu'il conviendra, au budget primitif 2012, d'augmenter les crédits alloués. En effet, il est important de soutenir les actions de sécurité menées actuellement sur le réseau CARSUD, notamment, si l'on veut favoriser le développement des transports en commun et par là même désengorger la circulation à l'entrée de l'agglomération. Il a ajouté que le coût de ces dépenses est nettement inférieur à celui des travaux réalisés sur les infrastructures routières pour l'amélioration des conditions de circulation aux entrées de l'agglomération.*

Avis favorable de la commission.

Article 3 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Article 4 : *Mme David a émis un avis défavorable sur cet article, considérant qu'il s'agit d'une habilitation générale qui est donnée du Bureau de l'assemblée de la province Sud en vue de définir les règles relatives à la détermination du montant des redevances d'occupation des biens appartenant à la province ou dont la province est gestionnaire et de fixer le montant de ces redevances d'occupation.*

M. Lasnier a également émis un avis défavorable sur cet article.

Avis favorable de la commission.

Article 5 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission.

Les groupes Union pour un destin calédonien (UDC) et Calédonie ensemble (CE) donneront leur position respective en séance publique.



Le président de la commission du budget, des finances et du patrimoine

Frédéric de Greslan